



Gasville/Oisème

SAINT-PREST, le 17 octobre 2012

Monsieur François BONNEAU
Président du Conseil Régional
9, rue Pierre LANTIN
45041 ORLEANS Cedex 1

RN 154 et RN 12

Projet d'accélération de l'aménagement à 2 x 2 voies par mis en concession

Monsieur le Président,

Nous vous communiquons sous ce pli, copie du courrier que nous adressons ce jour à Monsieur Frédéric CUVILLIER, Ministre des Transports.

Le 12 mars 2010, vous avez bien voulu vous rendre dans notre commune sur le tracé proposé pour le passage de la future autoroute. Vous nous avez précisé alors que le Conseil Régional n'apporterait aucune contribution dans le cadre d'une concession.

Lors de la concertation publique il a été confirmé que les collectivités locales, Conseil Général et Conseil Régional seraient mis à contribution.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre position sur ce sujet.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre profond respect.

Le Président,

Cc - MM MIALOT
S. RENDA
K. LAANAYA

François BREDON